

# LA GAZETTE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE EN LOIR-ET-CHER



## ÉDITO DU PRESIDENT

Chers Compagnons,

Fiers d'être français ! Fiers de notre langue.



Vous êtes nombreux à ne pas recevoir notre revue « le Mérite ». C'est pourquoi je me permets de reprendre en partie l'éditorial de notre Président national Patrick Sandevour et de vous en faire bénéficier :

*Quel été éblouissant ! Les jeux olympiques et paralympiques de Paris ont enchanté le monde, tant les athlètes par la qualité dont ils ont fait preuve ont enthousiasmé des centaines de millions de spectateurs. Notre pays a été la vitrine de la fraternité humaine, où le respect, la tolérance, la concorde, la bienveillance, le bon sens, l'envie de se retrouver pour partager les mêmes émotions, ont donné de l'épaisseur et du sens à deux quinzaines de compétitions mémorables... La remise de décorations de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite aux médaillés, a été un moment de communion républicaine, un instant magique d'appropriation des valeurs de nos ordres nationaux.*

Nous avons été fiers de nos athlètes et de leurs distinctions comme nous sommes fiers que la langue française soit celle des jeux olympiques. Elle fut heureusement imposée par son fondateur moderne, Pierre de Coubertin. De même avons-nous été fiers de l'accueil, à Villers-Cotterêts, du 19<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie : une première depuis 33 ans. Plus proche de nous, le n°181 de la revue « Le Mérite » contient, pages 16 à 20, deux éminents articles. L'un, écrit par un compagnon du Rhône, présente la Francophonie comme une force culturelle majeure. L'autre illustre la « qualité et grandeur de la langue française ». Il est dû à notre compagnon Jean Clochard, ancien inspecteur d'académie, inspecteur de l'orientation scolaire et ancien président de l'association « Défense de la langue française ». Il nous avait présenté ses motivations avant une galette à la Maison des Provinces de Blois. Compagnon de notre section depuis 20 ans, il est un défenseur infatigable de la langue française. Et c'est avec beaucoup de reconnaissance que je lui adresse mes très vives félicitations pour une action qui s'inscrit dans la durée, l'enthousiasme, et la fermeté. BRAVO Jean !

Au seuil de cette nouvelle année, je vous adresse ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, en vous priant de bien prendre soin de vous. La santé et la famille ne sont-elles pas nos biens les plus précieux.

Jean-Claude Négrello

## DATES IMPORTANTES 2025

**Judi 16 janvier:** Galette des Rois et conférence sur la prévention routière, salle Tri'Postale à Vineuil

**Samedi 29 mars:** Assemblée Générale départementale, Mairie de Romorantin et repas de convivialité

**les 19 et 20 juin:** Congrès national de l'ANMONM, à Lyon

## ACTUALITES

### NOUVEAU SITE INTERNET

Ce site, nouvellement mis en ligne, va progressivement décrire toutes les actions que nous avons menées cette année (AG, sorties, conférences, événements, gazette, etc.) et celles, nombreuses, que nous allons mettre en place. Vous serez directement prévenus des événements à venir. Une page est dédiée à la liste des membres de votre comité de section. Vous y trouverez les coordonnées pour nous contacter.

Ce site vous permet également, via votre fiche personnelle, de mettre à jour vos coordonnées, photo, de vérifier si vous êtes bien à jour de votre cotisation et de récupérer votre reçu fiscal. Bonne navigation !

Pour y accéder, tapez l'url suivant dans votre moteur de recherche: <https://www.anmonm.org>

Vous devez vous identifier depuis votre compte (N° adhérent et mot de passe) si vous n'avez pas de compte, il faudra le créer. Ensuite pour accéder au site du Loir-et-Cher, tapez l'url : <https://loir-et-cher.anmonm.org>

Pour tout renseignement, aide, vous pouvez contacter le webmaster : [anmonm41.webmaster@gmail.com](mailto:anmonm41.webmaster@gmail.com)

## CONVENTION SDIS 41 / ANMONM 41

Le jeudi 5 septembre, une convention a été signée entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours et l'ANMONM 41 s'engageant à mettre en œuvre des actions de valorisation en faveur des Jeunes Sapeurs Pompiers et des animateurs telles que les prix de l'engagement citoyen à titre collectif ou individuel.

©photos  
SDIS41



### DISTINCTIONS



**Docteur Michel TOSSOU,**

Chef du pôle chirurgie à l'Hôpital Simone Veil de Blois, a été fait Chevalier de l'Ordre national du Mérite, le 20 novembre dernier avec les vives félicitations de notre Compagnon Olivier Servaire-Lorenzet, directeur général de l'Hôpital.

© photo anmonm



**Madame Chantal LEMBAKAOLI- BARTHEL,**

Sous-directrice de la CPAM41, s'est vue remettre les insignes de Chevalier de l'Ordre national du Mérite par M. Olivier Servaire-Lorenzet, directeur général du Centre hospitalier Simone Veil de Blois, dans les salons de la Préfecture en présence de sa famille et de ses collègues. © photo anmonm

### ADHÉSION DEPUIS LE 15/06/2024

**VOLANT Isabelle** sympathisante Huisseau-en-Beauce

### NOMINATIONS/ PROMOTIONS

**La promotion habituelle du 15 novembre  
est reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2025**

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

<b>LESOURD Claude</b>	Chevalier	Averdon
<b>ROUSSEAU Raynald</b>	Chevalier	Lamotte-Beuvron
<b>VIOLETTE Georgette</b>	Chevalier	Vendôme

## ACTIVITES DES COMITES D'ARRONDISSEMENTS

### COMITE BLAISOIS

Douze compagnons et conjoints se sont retrouvés ce 15 juin devant la Maison de la Magie Robert Houdin, place du Château. Nous avons été accueillis par le ballet des dragons sortant par les fenêtres : l'ambiance magique était donnée. Nous avons poursuivi par une visite guidée au musée spécialisé dans l'illusion et la prestidigitation, fondé en 1993. Nous avons découvert la magie sous de nombreuses formes interactives. La vie du célèbre magicien Robert Houdin nous a été retracée. Nous avons ensuite apprécié le spectacle « l'eau qui dort » ou « l'incroyable histoire de Sigismond Dubuffet, magicien ». Après cette visite récréative où nous avons retrouvé notre âme d'enfant, nous avons partagé un sympathique déjeuner à la Duchesse Anne. Nous nous sommes séparés vers 15 H 30, enthousiasmés par cette journée de découvertes et de convivialité.

D.V.



## COMITE ROMORANTINAIS, SOLOGNE ET VALLÉE-DU-CHER

Le 5 juin dernier, 15 compagnons ou conjoints de compagnon du comité ANMONM du « Romorantinois, Sologne et Vallée du Cher » se sont retrouvés à la biscuiterie des « Sablés de Nancay ». La journée commençait par sa visite commentée par la petite fille de l'inventeur.

Nous avons découvert qu'en 1953, dans le fournil du petit village solognot, Jacques, fils du boulanger et jeune apprenti termine la pâte commandée par son père mais se trompe dans la recette... Après un copieux sermon, il répare le pain correctement. Entre temps, la pâte « ratée » est conservée au frais car il n'est pas question de gâcher.

Le lendemain, cette préparation est travaillée sous forme de petits gâteaux que l'on fait goûter aux clients de la boulangerie. La première impression est : « Que c'est bon ! D'où ça vient ? ». Son père, se rappelant l'histoire des sœurs Tatin, demande à son fils de pétrir de nouveau sa pâte « ratée » pour obtenir de délicieux petits biscuits.

Depuis plus de 70 ans, il est toujours fabriqué artisanalement dans le plus pur respect de la recette d'origine. La boulangerie ancestrale du centre-ville devenue trop exigüe, nous avons visité un magasin récent où les descendants et leurs employés effectuent, devant le public, les différents opérations exigeant beaucoup de manipulations ainsi qu'une cuisson au degré et à la minute près, pour être sûr de la qualité du sablé. Après l'avoir goûté et acheté quelques paquets, nous confirmons que c'est un délice confectionné « comme à la maison », faisant le bonheur des papilles.

Après cette mise en bouche, nous nous sommes restaurés dans une auberge du centre-ville. Ce repas convivial fut particulièrement chaleureux et apprécié. Les conversations sont allées bon train. Peut-être que cela a été facilité par le fait que personne n'avait de réseau pour lire ses SMS, ses mails, téléphoner ou recevoir des appels... Mais pourquoi donc ? La réponse nous fut donnée lors de la visite de l'observatoire de radioastronomie.

Implanté sur 150 hectares, l'établissement, créé en 1953, abrite plusieurs grands instruments dédiés à l'observation d'objets astrophysiques. Le grand radiotélescope décimétrique est le 4<sup>ème</sup> plus grand au monde ! Ce fut une excellente promenade digestive avec un guide passionné et passionnant qui nous a ouvert les yeux sur les bases de la radioastronomie basse fréquence qui permet, notamment, l'étude de la dynamique de l'Univers et des enveloppes stellaires. Ce site intervient dans de nombreux et ambitieux programmes européens et internationaux. Le prix à payer pour pouvoir écouter ce qui vient, de manière ténue, de l'espace est que le centre est dans le silence électromagnétique le plus absolu. Aussi, consigne est donnée à tous les opérateurs téléphoniques de ne rien installer dans ses environs... Autant dire que les téléphones et la parole se sont réveillés au retour après cette excellente journée.



Ph.L.

## COMITE VENDÔMOIS

Le comité vendômois des membres de l'association se retrouve tous les deux mois pour passer un après-midi ensemble. Cela permet de mieux nous connaître, de faire le point sur les activités de notre association mais aussi de passer un moment de détente autour d'un goûter et d'une conférence faite par l'un des participants.

Nous avons ainsi pu faire un voyage à Madagascar, comprendre et partager les difficultés des jeunes soldats envoyés à la guerre d'Algérie, réaliser les grands progrès de la médecine pour les enfants atteints de la mucoviscidose et admirer le courage et la ténacité des parents et des enfants malades.

Nous avons décidé de consacrer notre sortie du 13 juin à la découverte du Château de Fretay, près de Montoire, pour visiter l'atelier de madame Marie-Hélène Poisson, une restauratrice très connue de marqueteries de meubles Boule. Issue d'une famille de 4 générations d'ébénistes madame Poisson et sa famille, parents et enfants, se sont installés au Château où elle exerce son activité d'artisan d'art, donne des cours pour initier les jeunes et réalise des créations modernes afin de préserver l'avenir en assurant la continuité des pratiques. En effet, la marqueterie Boule qui consiste à habiller des meubles ou objets précieux d'une dentelle de laiton et d'écaillés de tortue ou d'ivoire, demande une grande dextérité, une infinie minutie et surtout une patience à toute épreuve. Les clients de madame Poisson viennent du monde entier; ce sont les musées, les collectionneurs, les antiquaires ou les propriétaires de ces mobiliers précieux. Après le repas, nous sommes allés à Montoire visiter le musée Musikenfête créé par monsieur Jean-François Proux, fondateur du Festival folklorique, où sont présentés des instruments de musique du monde entier.

Ce fut une journée très instructive appréciée par la quinzaine de participants. A refaire !

J.D.





## Robert GUÉRIN

**Une vie « gastronomique » : commerçant, animateur, membre du comité de l'ANMONM41**  
**Une énumération qui en dit long ! bien que simplifiée !**

Robert, né le 29 septembre 1927 à Seur 41, débute par une carrière de commerçant tout en s'impliquant déjà dans des instances professionnelles :

**1957:** bar du commerce à Montoire-sur-le-Loir 41 et secrétaire du club de football local.

**1959:** bar tabac PMU Modem à Bléré 37 et membre du conseil d'administration de l'union commerciale.

**1967:** bar de La Halle à Romorantin, membre du conseil d'administration de l'union commerciale et membre du conseil d'administration du club des supporters du Stade Olympique Romorantin rebaptisé Sologne Olympique Romorantin en 2015.

**1972:** arrêt du commerce puis il devient initiateur-animateur-président de divers organismes.

**1972 à 1985:** président du billard club de Romorantin.

**1977:** membre du conseil d'administration du syndicat d'initiative de Romorantin-Lanthenay.

**1978:** initiateur de la salle de billard municipale, vice-président de la ligue de billard de l'Orléannais et fondateur des Journées Gastronomiques de Sologne.

**1979:** président du syndicat d'initiative et vice-président de l'union départementale des offices de tourisme.

**1982 à 1987:** président fondateur de la route François 1<sup>er</sup>, élu président d'honneur en **1987**.

**1983:** constitution et mise en activité du Groupe Solognot.

**1983 à 1985:** maire-adjoint de Romorantin, en charge du tourisme.

**1994:** élu, sans être candidat, président de l'union départementale des 54 offices de tourisme du Loir et Cher, c'est-à-dire le responsable touristique de tout le département.

**1998:** Robert Guérin ne renouvelle pas sa candidature au poste de président des Journées Gastronomiques de Sologne, il est élu président d'honneur-fondateur.

Le **05 décembre 1995**, Robert Guérin est nommé Chevalier de l'Ordre national du Mérite sur proposition de M. Jean-Yves Lallart sous-préfet. En **2006**, il est élu vice-président départemental de l'ANMONM 41 et président du comité d'arrondissement de Romorantin. En **2022**, Robert se retire du comité.

**Focus:** Les journées gastronomiques de Sologne, créées en 1978 et portées jusqu'en 1998 par Robert Guérin, président de l'office de tourisme, ont contribué à diffuser en France et à l'étranger, la culture gastronomique de notre région. Ce rendez-vous du dernier week-end du mois d'octobre, rassemble des milliers de visiteurs et tout ce que le pays compte comme professionnels et passionnés des métiers de bouche.

Pour parfaire ce résumé d'une vie aussi bien remplie, il est important de souligner la générosité de Robert Guérin, son désir constant d'aller vers les autres, d'animer, d'organiser. Toujours impeccablement vêtu, cravate et chapeau sont de rigueur, Robert entreprend tous les jours une petite promenade dans sa chère ville de Romorantin. Il est unanimement apprécié et bien que retiré de toutes activités, il demeure très connu dans notre région.

Et en terminant, saluons le rôle discret, souriant et efficace de Madame Guérin qui vient malheureusement de nous quitter fin octobre.

**Robert Guérin, un grand Monsieur qui a fait honneur à l'ANMONM.**

P.L.

## LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE



*2024 se termine et je souhaite remercier nos adhérents.  
 Cependant, j'espère que les retardataires vont se mettre à jour de leur cotisation pour l'année 2024. Je rappelle que vous bénéficiez de 66 % de réduction fiscale pour une cotisation de 35 euros.*

*La Trésorière Guylaine Bouclet*